

## **RÈGLEMENT NUMÉRO 1636-2025**

### **RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 1267-2019 RELATIF AUX PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA) DE LA VILLE DE VICTORIAVILLE**

---

**ATTENDU QUE** la Ville de Victoriaville a adopté le Règlement numéro 1267-2019 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA);

**ATTENDU QUE**, par application des dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, la Ville de Victoriaville peut amender ledit règlement;

**ATTENDU QUE** le conseil municipal entend ajouter un immeuble dans la liste des bâtiments patrimoniaux;

**EN CONSÉQUENCE**, il est, par le présent règlement, ordonné et statué ce qui suit :

- 1.- Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.
- 2.- Le présent règlement fait référence uniquement à des articles du Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) numéro 1267-2019.
- 3.- L'annexe B est modifiée à la liste des propriétés patrimoniales par l'intégration de l'immeuble suivant :



**100, chemin du Mont-Arthabaska**



**Valeur patrimoniale :  
exceptionnelle**

Construction : 1928

Intérêt : architecture  
type, valeur paysagère,  
rareté, âge, histoire et  
localisation

- 4.- Le présent règlement modifie tout règlement incompatible avec celui-ci.

/2...

5.- Le présent règlement entre en vigueur suivant la loi.

VICTORIAVILLE, ce 1<sup>er</sup> décembre 2025

---

VINCENT BOURASSA  
Maire

---

ROSANE ROY  
Greffière